



## Avocats me demandent 1800€ pour garder mon permis?

Par **Fagadaba**, le **29/11/2011** à **14:36**

Bonjour,

Tout est dans le titre.

Ce n'est pas permanent le permis ?

Merci.

Par **Marion2**, le **29/11/2011** à **18:44**

Non, tout n'est pas dans le titre !

Expliquez votre situation si vous souhaitez une réponse fiable.

Par **Fagadaba**, le **05/12/2011** à **13:49**

Ok, désolé. J'écris pour mon grand-père qui ne me dit pas tout le temps tout ce qu'il faut savoir.

Donc, en faites, son permis lui a été retiré en 2004 pour alcoolémie au volant. Il dit qu'il existe

une loi disant que le permis est acquis à vie. Est-ce exact?

En gros, il veut savoir comment ravoir son permis.

Merci de votre aide!

Par **Marion2**, le **05/12/2011 à 16:45**

[citation]*existe une loi disant que le permis est acquis à vie. Est-ce exact?*

[/citation]. **C'est FAUX**

Lors d'une infraction:

- Un permis de conduire peut très bien être suspendu pendant un temps déterminé.
- Un permis de conduire peut très bien être retiré définitivement et son propriétaire doit, à nouveau, passer l'épreuve pour obtenir un nouveau permis.

Par **fif64**, le **05/12/2011 à 18:13**

Bonjour

Votre grand père fait certainement référence à la légende urbaine qui veut que l'introduction du permis à points soit intervenu en 1992 (de mémoire) et que tout permis obtenu avant cette date ne pourrait se voir retirer pour faute de points sous prétexte de la non rétroactivité de la loi.

Cette légende est due à une incompréhension du principe de la non rétroactivité.

Pour le reste, Marion2 a tout dit !

Par **Fagadaba**, le **05/12/2011 à 19:49**

Ok, c'est mon grand-père qui dicte:

"Donc, euhm

Je suis titulaire d'un CAP de charcuterie et deux fois ça m'est arrivé de blesser mon collègue de travail. Donc on me retire le CAP de charcutier. Mais malgré sans le CAP je sais toujours exercer le métier de charcutier. Ce qui veut dire que si je n'ai pas la feuille rose dans la poche, je ne sais plus conduire le véhicule. Alors qu'une loi ancienne, qui n'est pas entériné, stipule que le permis est acquis à vie?

Comment se fait-il qu'à Paris des avocats, moyennant finances(2000£), puissent, à la sortie de l'audience, récupérer leur permis?

Peut-être que cette loi, non enteriné, est dans les archives? Nous pouvons la retrouver; après des heures et des éternités?"

(Il est un peu saoul.)

Ok donc, il faut qu'il passe à la préfecture pour repasser le permis?